

Prairies de fauche de montagne

6520

Habitat d'intérêt communautaire

Typologie	Code	Libellé
EUR25 (habitat générique)	6520	Prairies de fauche de montagne
Cahiers d'habitats (habitat élémentaire)	6520-4	Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura
CORINE biotope	38.3	Prairies à fourrage des montagnes

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

Etablies sur des pentes douces, au sein de l'étage montagnard, ces prairies présentent leur optimum sur des sols profonds et souvent enrichis par la fumure du bétail. Elles offrent un couvert herbacé dense et continu, dépassant souvent 1 m de hauteur à la floraison. Un peu moins garnies en Poacées que leurs homologues de basse altitude, elle sont souvent dominées par *Trisetum flavescens* associé à *Dactylis glomerata*, *Poa trivialis* et *Anthoxanthum odoratum*. Elles sont par contre très riches en dicotylédones de haute taille très fortement colorées qui mettent en lumière les paysages de montagne. *Bistorta officinalis*, *Carum carvi*, *Cyanus montanus*, *Centaurea uniflora*, *Centaurea jacea*, *Chaerophyllum aureum*, *Leontodon hispidus*, *Phyteuma ovatum*, *Narcissus poeticus*, *Trollius europaeus*, ... déploient leur floraison tout au long du mois de juin à juillet. Des faciès à *Patzkea paniculata* peuvent se rencontrer au sein de ces prairies.

Dans l'ensemble, lorsqu'elles sont fauchées elles offrent un bon état de conservation voire excellent au lieu dit notamment "Les CHauvets sur la commune de Selonnet. Pâturées par les bovins, elles souffrent d'altérations liées au piétinement, à la sélection des espèces broutées et à la fumure excessive.



Prairies de fauche de montagne exceptionnelles sur le plan de la diversité floristique au lieu dit " Les Chauvets " sur la commune de Selonnet.

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Description et caractéristiques générales

Près de fauche mésophiles riches en espèces des étages montagnard et subalpin.

Habitat à structure typique de prairie à biomasse élevée, dense (fourrage souvent abondant) : richesse en hémicryptophytes et géophytes, pauvreté en thérophytes.

Une stratification nette sépare les plus hautes herbes (graminées élevées, ombellifères, composées...) des herbes plus basses (petites graminées, herbes à tiges rampantes...).

L'optimum de floraison est souvent attachant, avec une bonne représentation des Dicotylédones à floraisons tardi-vernales à estivales souvent vives et attirant les pollinisateurs.

Répartition géographique

Habitat présent dans tous les massifs montagneux du territoire national, en particulier aux étages montagnard et subalpin: Pyrénées, Alpes, Vosges, Jura (en particulier au sud de ce massif), Massif Central, Cévennes. Egalement Ardennes (relictuel)

En PACA, on rencontre cet habitat dans les Alpes-Maritimes (Tinée), les Hautes-Alpes (Queyras, Briançonnais et Embrunais principalement) et les Alpes-de-Haute-Provence (Les Monges, Haute Bléone, Haut Verdon, Haute-Ubaye).

Caractéristiques stationnelles et variabilité sur le site

Le climat plus frais avec des précipitations plus élevées qu'à basse altitude, associé à un amendement raisonnable des sols engendrent des conditions écologiques proches de celles qui prévalent au sein des lisières forestières favorisant des plantes élevées et opulentes mais résistantes aux coupes répétées. Etablies sur des pentes douces, au sein de l'étage montagnard, ces prairies de montagne présentent leur optimum sur des sols profonds et souvent enrichis par la fumure du bétail.

Des faciès à *Patzkea paniculata* peuvent se rencontrer au sein de ces prairies.

Physionomie et structure sur le site

Elles offrent un couvert herbacé dense et continu, dépassant souvent 1 m de hauteur à la floraison. Un peu moins garnies en Poacées que leurs homologues de basse altitude, elle sont souvent dominées par *Trisetum flavescens* associé à *Dactylis glomerata*, *Poa trivialis* et *Anthoxanthum odoratum*. Elles sont par contre très riches en dicotylédones de haute taille très fortement colorées qui mettent en lumière les paysages de montagne. *Bistorta officinalis*, *Carum carvi*, *Cyanus montanus*, *Chaerophyllum aureum*, *Leontodon hispidus*, *Phyteuma ovatum*, *Narcissus poeticus*, *Trollius eurpaeus*, ... déploient leur floraison tout au long du mois de juin à juillet.

En sous-strate inférieure, on y rencontre de nombreuses espèces communes aux espèces des pelouses du *Seslerion* ou du *Nardion* comme *Centaurea uniflora*, *C. jacea*, *Lathyrus pratensis*, *Phyteuma orbiculare*, *Trifolium montanum*, *Trifolium pratense* subsp. *nivale*, *Trifolium alpinum*, *Onobrychis montana*, ... Tandis que des herbes plus basses (petites Poacées, herbes à tiges rampantes) comme *Potentilla crantzii*, *Pilosella peleteriana*, *Trifolium repens*, *Viola calcarata* se développent plus près du sol.

Typicité/Exemplarité

L'habitat présente une bonne typicité même s'il faut souligner l'absence ou la rareté de certaines espèces caractéristiques dont l'aire de répartition est plutôt centrée sur les Alpes internes comme *Crepis conyzifolia*, *C. conyzifolia*, *Meum athamanticum* ...

Espèces « indicatrices » de l'habitat	
Alchemille jaune-vert	<i>Alchemilla xanthochlora</i> S.L.
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
Astrance majeure	<i>Astrantia major</i>
Bistorte officinale	<i>Bistorta officinalis</i>
Campanule rhomboïdale	<i>Campanula rhomboidalis</i>
Carum carvi	<i>Carum carvi</i>
Centaurée jaccée	<i>Centaurea jacea</i>
Centaurée des montagnes	<i>Cyanus montanus</i>
Galium boreal	<i>Galium boreale</i>
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>
Géranium des bois	<i>Geranium sylvaticum</i>
Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i>
Raiponce de Haller	<i>Phyteuma ovatum</i>
Rhinanthe velu	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>
Sainfoin des montagnes	<i>Onobrychis Montana</i>
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>
Rumex à feuilles d'Arum	<i>Rumex arifolius</i>
Trisetè jaunâtre	<i>Trisetum flavescens</i>
Trolle d'Europe	<i>Trollius europaeus</i>
Pensée des Alpes	<i>Viola calcarata</i>
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>
Anémone à feuilles de narcisse	<i>Anemone narcissifolia</i>
Avoine jaunâtre	<i>Avenula pubescens</i>
Berce des prés	<i>Heracleum sphondylium</i>
Épervière en cyme	<i>Hieracium cymosum</i> gpe
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i> subsp. <i>nivale</i>

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Végétation prairiale, plus rarement de pelouses, mésophile ou mésohygrophile, mésotrophe à eutrophe.

Classe : *Arrhenatheretea elatioris*

Prairies principalement fauchées

- **Ordre :** *Arrhenatheretalia elatioris*

Communautés des Alpes et du Jura

- **Alliance :** *Triseti flavescens-Polygonion bistortae*
- **Sous-alliance** *Campanulo rhomboidalis-Trisetenion flavescens*

ETAT DE L'HABITAT SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

Sur le plateau de Négron, à la Bouse, aux Tomples, aux Planes, à Chabanon et à Chauvet (Selonnet).

Superficie couverte par l'habitat sur le site par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national : Classe d'intervalle : **C : 2% > p > 0**

Valeur écologique et biologique

Encore davantage que leurs homologues de basse altitude, ces prairies de fauche de montagne hébergent une très grande diversité floristique favorable à une très riche entomofaune. Sur le plateau du lieu dit " Les Chauvets ", au sein d'une prairie de fauche, sur une centaine de m², il a été noté pas loin de 70 espèces.

Quelques espèces rares peuplent ces espaces comme *Potentilla alba* dont une grande partie des populations du département se concentre dans le massif des Monges et notamment au sein de ces milieux.

On y rencontre aussi des espèces peu communes qui ont peu à peu disparu suite à l'arrêt des pratiques de fauche comme *Paradisea liliastrium*, *Ranunculus platanifolius*.

Etat de conservation

Très bon à bon, dans les secteurs où les prairies sont encore fauchées mais parfois quelques excès de fumures nuisent à leur diversité. En bordure des zones fauchées, les prairies offrent un état de conservation moyen avec la présence d'un début d'ourlification.

Elles sont en cours de dégradation sur les zones actuellement pâturées. Ces altérations sont liées à la fois à l'impact du piétinement qui tassent les sols et à l'excès de fumures. Elles se manifestent par une répartition des espèces en taches au sein de la prairie, une baisse de la diversité floristique et une surabondance de certaines espèces comme *Bistorta officinalis*, *Cyanus montanus*, *Geranium sylvaticum*, *Heracleum sphondylium* avec la pénétration d'espèces eutrophiles comme *Blytum bonus-henricus*, *Chaerophyllum aureum*, *Stellaria media*, *Rumex crispus*. Ces espèces de moins bonne qualité fourragères entraînent de surcroît des problèmes d'appétibilité.

Habitats associés ou en contact

- Pelouses calcicoles orophiles méso-hygrophiles des Alpes
- Pelouses acidiphiles orophiles des Alpes méridionales
- Landes et pelouses épineuses méditerranéo-montagnardes des Alpes méridionales
- Végétation des bas-marais neutro-alcalins

Dynamique de la végétation

Façonnées par la fauche durant des siècles, ces prairies perdurent tant que la fauche et les apports raisonnables de fumures persistent. En cas de sous-utilisation ou d'abandon, ces prairies sont envahies par des espèces d'ourlets puis s'installent des arbustes et jeunes arbres pionniers du *Corylo-Populion* (*Betula pendula*, *Corylus avellana*, *Populus tremula* ...) et des conifères

Facteurs favorables/défavorables

Habitat restant menacé par le pâturage intensif et la fertilisation pouvant le faire dériver vers un habitat de moindre valeur patrimoniale.

Potentialités intrinsèques de production économique

Aujourd'hui, les prairies qui présentent les caractéristiques de l'habitat ont un intérêt d'appoint dans la récolte de foin des systèmes de production d'élevage en montagne, sauf pour certaines exploitations très marginales où elles constituent la base de l'alimentation des animaux pour les 5 à 6 mois d'hivernage.

L'abondance du *Géranium* et des Ombellifères conditionne les qualités fourragères du foin récolté : un taux élevé de ces espèces (à partir de 30 % à 40 % du volume de la végétation) entraîne des difficultés de récolte du foin (séchage très long et pertes par brisures) et des problèmes d'appétibilité du foin et au pâturage. Le risque d'envahissement du tapis herbacé par les grosses dicotylédones est accentué par une fauche tardive associée à une forte fertilisation organique, particulièrement dans les milieux frais.

Fort attrait paysager.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Objectifs de conservation et de gestion de l'habitat

Etats à privilégier et objectifs identifiés pour cet habitat :

Privilégier les prairies fauchées (une seule coupe) qui peuvent être pâturées ou non à l'automne, avec une fumure modérée.

Recommandations générales

Le maintien de ces prairies est dépendant des activités humaines agro-pastorales qui les ont engendrées ; une fauche régulière assez tardive, après la floraison des graminées à l'étage montagnard, à partir de la fructification des graminées à l'étage subalpin, ainsi qu'une fertilisation limitée sont les conditions minimales à respecter.

À l'étage montagnard, plusieurs modes d'exploitation peuvent être rencontrés :

- prairies fauchées au printemps et dont les repousses sont pâturées à l'automne, lorsqu'elles sont incluses dans un secteur d'alpage :
 - possibilité d'envisager deux fauches, selon le niveau de ressources du tapis herbacé, suivies d'une pâture à l'automne ;
 - risque important d'envahissement par les grosses dicotylédones en cas de fauche tardive associée à une forte fertilisation organique ; risque accru dans les milieux frais ;
- prairies pâturées au printemps et fauchées en été :
 - la pâture de printemps est généralement assez tardive (fin de la montaison des graminées), une fertilisation organique de 10 à 30 m³ de lisier est apportée ; en milieu jurassique (souvent karstique), la valeur supérieure de 30 m³ peut être apportée en plusieurs fois pour limiter les risques de fuites (infiltration naturelle, orages...) ;
 - à l'étage subalpin, les conditions climatiques difficiles influencent fortement la pousse de la végétation et les pratiques. Dans ces prairies les exploitants ont des pratiques peu intensives (fauche tardive, fertilisation faible ou nulle du fait de leur éloignement. Du fait des conditions de pousse de l'herbe liées à l'altitude, les foin récoltés restent cependant de qualité correcte.

Ces pratiques peu intensives ont donc un intérêt agricole tout en permettant le maintien des caractéristiques de l'habitat ;

- à l'étage subalpin, les apports organiques sont limités (0 à 10 t de lisier/ha/an) ; on a préconisé que les apports instantanés soient inférieurs à 20t/ha ; en cas d'apport minéral, limiter les apports à moins de 30 U de N/ha ; de même au montagnard, les apports pourraient être de l'ordre de 20 à 30 t de lisier/ha/an, le nombre d'espèces ne semblant pas être affecté en dessous de 30 t.

Des mesures plus générales doivent être prises afin de limiter les difficultés d'utilisation par les exploitants (améliorer les accès pour diminuer la pénibilité du travail, se préoccuper de la gestion des populations de marmottes lorsque leur nombre pose problème.

Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées

Mesures de nature contractuelle

Mesures de nature réglementaire

Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

Indicateurs de suivi

Richesse floristique, présence d'espèces eutrophiles, équilibre entre les Poacées et les Fabacées.

Principaux acteurs concernés

Éleveurs

ANNEXES

Bibliographie

BONAIME F., FAILLIE C., 1998. – Intérêt agricole et écologique des prairies de fauche de Haute-Maurienne. Étude préalable à la mise en place d'un programme de maintien de la fauche en montagne – Rapport de fin d'étude – 51 p. + annexes – SUACI montagne GIS Alpes du Nord, GIDA Haute-Maurienne, parc national de la Vanoise.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE FRANCHECOMTÉ, 1995. – Programme LIFE «

Sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon » – Inventaire écologique initial. Opérations de gestion – 113 p. + annexes – Mars 1995.

DIERSCHKE, H., 1981. – Syntaxonomische Gliederung der Bergwiesen Mitteleuropas (Polygonotrisetion). In « Syntaxonomie », Rinteln 1980, Ber. Int. Symp. Int. Ver. Vegetation : 311-340.

FLEURY P., DORIOZ J.-M., JEANNIN B., 1985. – Influence du milieu physique et des pratiques agricoles sur la végétation des prairies de fauche des Alpes du Nord ; une recherche en Beaufortain et sa portée régionale – Études et recherches 3 – Groupe Rhône-Alpes – 44 p. + annexes – INRA.

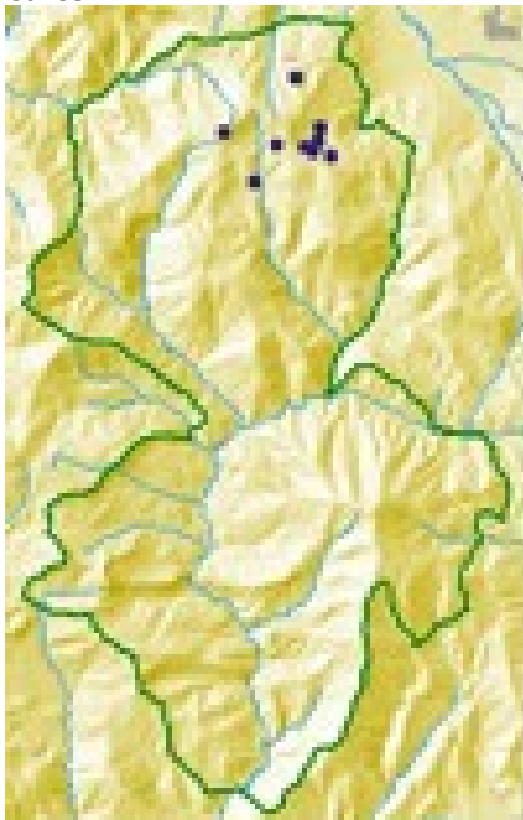
GIS Alpes du Nord, 1996. – Les prairies de fauche et les pâtures des Alpes du Nord : fiches techniques pour le diagnostic et la conduite des prairies – Programme de recherche développement Alpes du Nord.

GUILLOT-FLEURY P., 1995. – Aptitudes des couverts prairiaux à assurer des fonctions agricoles et environnementales. Recherche méthodologique et application aux prairies de fauche des Alpes du Nord – Thèse – 86 p. + annexes – GIS Alpes du Nord.

JOUGLET J.-P., 1999 – Les végétations des alpages des Alpes françaises du Sud : guide technique pour la reconnaissance et la gestion des milieux pâturés d'altitude – Éditions CEMAGREF.

LACOSTE A., 1975. – La végétation de l'étage subalpin du bassin supérieur de la Tinée (Alpes-Maritimes), 2partie. Phytocoenologia, 3 (2-3) : 123-345.

Carte



Relevés phytosociologiques

L. Foucaut

